

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1980)  
**Heft:** 550

**Artikel:** Le piège se referme  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1022423>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

550

## Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 550 19 juin 1980  
Dix-septième année

Rédacteur responsable :  
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc  
Abonnement  
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro :  
Rudolf Berner  
Jean-Pierre Bossy  
François Brutsch  
Jean-Daniel Delley  
Pierre Gilliland  
Yvette Jaggi

## Le piège se referme

*Cette banale affaire de calendrier ne doit tromper personne: si la commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet du Conseil fédéral d'«impôt sur les banques» n'a pas pu trouver de date pour une séance avant le 27 septembre prochain, c'est que la majorité bourgeoise aux Chambres estime qu'elle n'a pas encore cueilli tous les fruits d'une œuvre entreprise de longue date et amorcée sur le thème de l'«équilibre budgétaire».*

*Souvenez-vous de la démagogie déployée lors des deux dernières votations populaires sur le «paquet financier» à propos de la santé du «ménage» de la Confédération! A l'initiative des partis libéraux et radicaux en première ligne, on faisait feu de tout bois pour accréditer la nécessité d'économies même si, au risque de nous répéter, «dans un pays où la dette de l'Etat central équivalait à 10% du PSB alors qu'elle en représentait encore 40% en 1950, l'appel à l'équilibre financier strict et aux économies sans critères de qualité relevait de l'intoxication pure».*

*En fait, le piège se referme un peu plus sur les socialistes.*

*C'était gros comme le bras: les économies que les formations bourgeoises appelaient de leurs vœux devaient en priorité conduire à un coup de frein à la politique sociale. Nous y sommes aujourd'hui: la diminution des subventions aux caisses-maladie n'est qu'une mesure parmi d'autres, reflet de tout un climat. Ecoutez le président de l'Union centrale des associations patronales suisses, Fritz Halm, devant la dernière assemblée des délégués de son organisation, il y a seulement quelques jours à Lausanne, poursuivre sur cette lancée et plaider la méfiance face à la 10<sup>e</sup> révision de l'AVS, face à la*

*réorganisation de l'assurance-chômage, face à un abaissement général de l'âge de la retraite, entre autres!*

*Les socialistes, résignés à prendre en compte l'équilibre des forces politiques dans le pays, avaient imaginé une parade, proposant de nouvelles recettes, mises en cause des privilèges d'une minorité. On avait parlé (nos propositions, DP 530, 24.1.1980), en marge d'une reconduction de l'impôt fédéral direct, de s'attaquer sérieusement à l'évasion et à la fraude fiscales, de limiter la sous-enchère fiscale de certains cantons; le catalogue pratique des mesures à étudier contenait notamment un nouveau statut fiscal pour les obligations étrangères libellées en francs suisses, une redéfinition du secret bancaire.*

*A ce stade, une véritable négociation devait s'engager. Donnant, donnant, la preuve étant faite que l'une des parties ne pouvait imposer à l'autre une réorganisation des finances fédérales.*

*L'arrivée de Ritschard aux Finances allait encore corser l'affrontement. Nous écrivions, et nous n'en retranchons rien: «La chance, c'est la possibilité pour Ritschard de faire passer ces projets (voir plus haut, réd.), un minimum qui tient compte des rapports de forces; le piège, c'est la possibilité pour une majorité bourgeoise, par une attitude de blocage systématique, de faire porter aux socialistes le chapeau pour l'inévitable imbroglio financier qui suivrait. Mais si les gardiens bourgeois de l'orthodoxie financière désavouaient le nouveau responsable des Finances sur un tel programme minimum, s'ils jouaient somme toute à Chevallaz bis, alors on ne verrait pas pourquoi un socialiste devrait rester sur ce siège éjectable.»*

*Au fil des semaines et des mois, la mauvaise volonté des formations bourgeoises devenait plus patente. En contre-partie de leur appui à une poli-*

SUITE ET FIN AU VERSO

## Le piège se referme

*tique d'économies (consultation populaire fixée au 30 novembre prochain), les socialistes devaient se contenter d'une portion de plus en plus congrue. Tout au plus, finalement, acceptait-on d'entrer en matière sur le fameux «impôt sur les banques». Le dernier recul de la commission du Conseil des Etats prend dans cette perspective une signification claire dans la cuisine parlementaire: pas question que les Etats (automne) et le National (hiver) fasse un bout de chemin vers les socialistes avant que les économies soient définitivement acquises. Cela va plus loin que la répétition d'un petit jeu avec le responsable des Finances fédérales. C'est toute une politique de concertation et de participation équilibrée qui est remise en cause.*

SPLEEN

## Le beau temps des électriciens

C'était le beau temps!

«(...) Après trois quarts de siècle de loyaux et fidèles services, les électriciens se sentent maintenant déchargés de la responsabilité de se procurer l'électricité qu'ils distribuaient à leurs clients; ils expriment leur inquiétude devant la dégradation de la situation de l'approvisionnement en électricité qui était parfaitement satisfaisante lorsqu'ils en assumaient la responsabilité.»

On n'est jamais mieux servi que par soi-même. Le directeur de la Compagnie vaudoise d'électricité (CVE) a dû s'en souvenir au moment où il dressait, il y a quelques jours, le bilan de l'année écoulée devant l'assemblée générale de sa société: les fleurs

qu'ainsi il se jetait de même qu'aux «électriciens» n'auront pas manqué de mettre à l'aise des spécialistes qui, pour avoir tout misé sur l'avenir du nucléaire, se retrouvent aujourd'hui dans une situation inconfortable. Et M. Desmeules de désigner les responsables des prochaines pénuries: les autorités fédérales, «seules compétentes actuellement pour refuser la construction de centrales nucléaires», et «les divers organismes» qui, consultés par le Conseil fédéral, déclarent que le besoin de nouvelles installations nucléaires n'est pas entièrement établi. Ah oui, il est révolu le beau temps où la production d'électricité ne provoquait pas de débat public!

La splendide bonne conscience de M. Desmeules se double bien sûr d'une confiance totale dans le nucléaire: «(...) La CVE pense qu'à moyen terme la meilleure solution comportant le minimum de risques est celle qui consiste à produire à Kaiser-augst et à Graben l'électricité indispensable au maintien de notre niveau de vie.»

Ce qui est nouveau, ce sont les menaces à peine voilées que lance M. Desmeules, décrivant les dernières ressources à disposition d'une région en proie au manque énergétique.

Pour la gouverne des consommateurs d'électricité que nous sommes tous, voici comment M. Desmeules voit l'avenir à moyen terme: «(...) Le moment est donc venu de dire «non» aux nouvelles demandes dans les cantons et les communes qui refusent l'énergie nucléaire. Ceux-ci doivent savoir que sur leur territoire aucun nouveau raccordement ni aucune croissance de la consommation ne devraient être autorisés si aucun autre moyen de production d'électricité n'était rapidement réalisé. Le canton de Vaud devrait donc logiquement inciter la CVE, les Services industriels de Lausanne et la Société romande d'électricité à construire, sans tarder, une centrale thermique au charbon située au centre de gravité de la consommation vaudoise, c'est-à-dire dans la région lausannoise.»

Et cette évocation que le directeur de la CVE veut manifester apocalyptique: «(...) Cette centrale

de 150 mégawatts électriques coûterait environ 300 millions de francs et produirait 900 millions de kilowattheures, au prix approximatif de 11 centimes le kilowattheure, c'est-à-dire 50% plus cher que le courant d'une centrale nucléaire; elle consommerait 315 000 tonnes de charbon par année et produirait 3000 tonnes de soufre et 31 000 tonnes, c'est-à-dire environ 15 000 m<sup>3</sup>, de scories. Le dégagement annuel de gaz carbonique serait de 800 000 tonnes. Il faut aussi compter que malgré tous les filtres perfectionnés, 300 tonnes de cendre volante viendront chaque année s'ajouter aux charmants «bruchons» sortant des usines d'incinération des ordures ménagères. Une telle solution est moins bonne, à tout point de vue, que celle du recours à l'énergie nucléaire. La CVE est prête cependant à en étudier la réalisation avec EOS et les autres distributeurs vaudois pour autant que les pouvoirs publics départagent eux-mêmes les communes de la région lausannoise qui, sans aucun doute, se disputeront l'honneur d'abriter cette usine avec les 31 000 tonnes de scories annuelles, les deux hectares de stock de charbon et les enivrantes émanations de ses cheminées.»

Tout cela ne dit pas où seront stockés les déchets radioactifs, quel genre de société promet la centralisation nucléaire... Mais surtout, en attendant les tonnes de cendre volante il manque la description de l'offensive des «électriciens» en faveur des économies d'énergie, leur «mea culpa» au chapitre du chauffage électrique, entre autres. Le réalisme de M. Desmeules ne va pas si loin.

REÇU ET LU

## Fribourg face à la Suisse romande

Dans le bihebdomadaire du parti socialiste fribourgeois «Travail» (c.p. 796 à Fribourg), Denis Clerc commente les chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique, dans un fascicule faisant le point de la «charge fiscale en Suisse». Des conclusions